

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche**

**« Vers l'autosuffisance
alimentaire et l'émergence
d'un secteur Agricole
moderne »**



RAPPORT CONTRAT-PROGRAMME

2019



Mission



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a pour mission de concevoir, mettre en oeuvre et coordonner les stratégies nécessaires aux réalisations des objectifs énoncés dans la Politique Générale de l'Etat (PGE) dans le domaine de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Vision

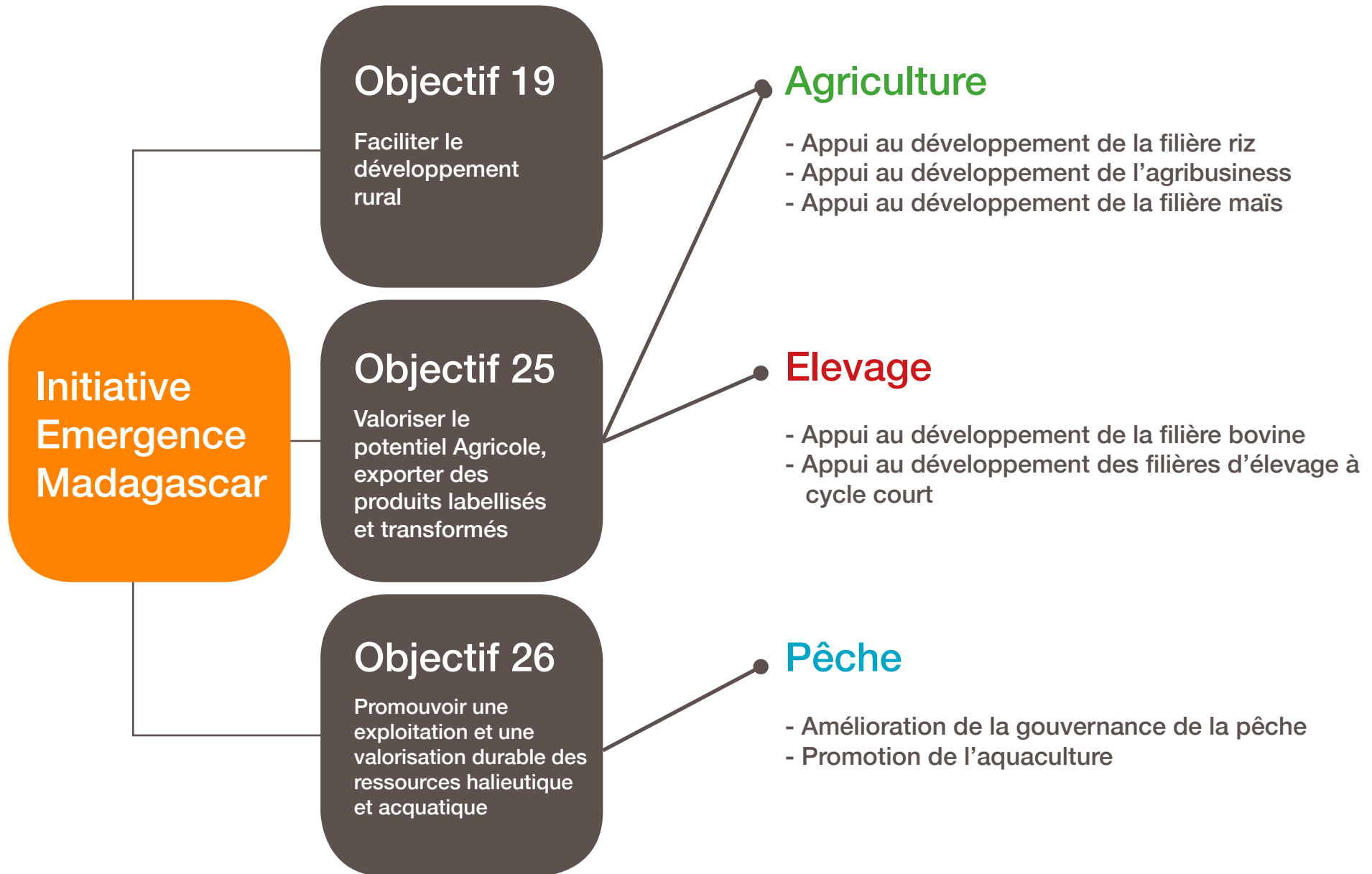


Le MAEP a pour objectif d'atteindre l'autosufisance alimentaire et l'emergence d'un secteur Agricole moderne.

Contrat-programme



Le Contrat-programme du MAEP a été décliné selon les trois (3) Objectifs Stratégiques décrits dans le plan Initiative pour l'Emergence Madagascar



Par rapport au Contrat-Programme

37

Unités de transformation locale de produits agricoles opérationnelles

39 674 Ha

Superficies rizicoles cultivées en SRI

318

Riziculteurs récompensés

4 500

Pièges à phéromones installés

03

Ferme d'élevage pilote construite

2 414

Zébus pucés

07

Centres de services bovines accessibles

04

Abattoirs opérationnels

33 195 500

Poussins disponibles

280

Fermes modèles mises en place et opérationnelles

Par rapport au Contrat-Programme

2 212

Porcelets disponibles

102 414 T

Alimentation animale additionnelles

1 736

Pêcheurs dotés d'équipements

01

Accord de pêche thonière en cours

01

Nouvelle brigade de surveillance équipée

1 539 486

Alevins distribués

36 507 Ha

Réhabilités pour extension rizicole (petits et moyens périmètres)

01

Liste de navires, mareyeurs et collecteurs affichée

25 464 Ha

Travaux de réhabilitation pour extension démarrés (petits et moyens périmètres)

09

Unités de traitement de produits halieutiques mises en place

10 480 Ha

Nouveaux aménagements de grands périmètres irrigués identifiés

08

Unités villageoises pilotes de production d'algues marines renforcées

Par rapport au Contrat-Programme

216 T

Semences améliorées pour 20 000 Ha de culture de maïs sous itinéraire technique intensif

8 111

Riziculteurs modèles et formateurs mis en place

50 000 Ha

Grands périmètres à réhabiliter identifiés et les études y afférentes

5 365

Producteurs de riz pluvial dotés de starting-pack

23 568 Ha

Culture de riz pluvial installé

2 140 Ha

Grandes et Moyennes exploitations agricoles modernes

39

Opérateurs privés en partenariat avec des producteurs locaux sous un modèle d'agriculture contractuelle pour les cultures à forte valeur ajoutée

07

Centres de prestation de service d'équipements et matériels agricoles opérationnels

20%

Superficies additionnelles sous label BIO

22

Régions couvertes par les réseaux de distributeurs d'intrants

Par rapport au Contrat-Programme

76 422 T

Maïs grains
disponible

1 500 Ha

Zones de
pâturages
améliorées

04

Modèle d'élevage
contractuel établi

03

Unités de
transformation
locale de produits
d'élevage mises
en place

Appuyer le développement de la filière riz

Objectif : Madagascar redeviendra autosuffisant en riz pour le 60ème anniversaire du retour de son indépendance – 500 000 tonnes de paddy additionnelles prévues

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Renforcer la diffusion et l'adoption du SRI	15 000 paysans riziculteurs "modèles" et formateurs relais mis en place dans les 22 Régions	0	15 000 Paysans	8 111	54%
	90 000 ha en SRI entraînant une amélioration de la productivité de 3 tonnes/ha de production additionnelle	0	90 000 Ha	39 674	44%
Instaurer un concours rizicole	220 riziculteurs méritant récompensés au niveau des 22 régions	0	220	318	144%
Réhabiliter les petits et moyens périmètres irrigués	50 000 ha de travaux de réhabilitation démarrés	0	50 000 Ha	36 507	73%
	35 000 ha réhabilités	0	35 000 Ha	25 464	73%
Aménager de nouveaux périmètres irrigués (grands périmètres irrigués)	30 000 ha de grands périmètres à réhabiliter identifiés et les études y afférentes démarrées	En attente du recensement général agricole (RGA 3)	30 000 Ha	50 000	167%
	10 000 ha réhabilités	En attente du recensement général agricole (RGA 3)	10 000 Ha	10 480	104.8%
Etendre la superficie de culture de riz pluvial intensif	50 000 ha de culture de riz pluvial installé	0	50 000 Ha	23 568	47%
	25 000 producteurs de riz pluvial dotés de starting-pack	0	25 000 producteurs	5 365	21%

Appuyer le développement de l'agrobusiness

Objectif: le socle de l'agro business est établi pour les IDN et IDE avec une vision transformationnelle du secteur agricole

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Mettre en place un cadre incitatif pour IDE et IDN en agrobusiness	Un document cadre établi et les textes législatifs et fiscaux soumis au Gouvernement	0	1	0,50	50%
Appuyer et faciliter l'installation d'investisseurs directs nationaux en agrobusiness	Grandes et moyennes exploitations agricoles modernes installées sur 5 000 ha	0	5000 Ha	2 140	43%
Promouvoir le modèle d'agriculture contractuelle	10 nouveaux opérateurs privés en partenariat avec des producteurs locaux sous un modèle d'agriculture contractuelle pour les cultures à forte valeur ajoutée	0	10	39	390%
Promouvoir la participation du secteur privé dans la délivrance de services agricoles de proximité aux producteurs	10 centres de prestations de services d'équipements et matériels agricoles opérationnels	0	10	7	70%
Renforcer la transformation locale des produits agricoles	7 unités de transformation locale de produits agricoles opérationnelles	Non défini	7	37	529%
Renforcer le développement de l'agriculture biologique	20 % de superficies additionnelles sous label BIO	0	20	20%	100%

Appuyer le développement de la filière maïs

Objectif: la filière maïs est redynamisée et développée pour répondre aux besoins nationaux - Production locale de 300 000 tonnes pour l'agro-industrie et le marché domestique d'ici juin 2020

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	RÉALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Mettre en place un système de surveillance de la CLA	30 000 pièges à phéromones installés	0	30 000	4 500	15%
Renforcer les mesures durables de prévention et de gestion	22 régions couvertes par les réseaux de distributeurs d'intrants	0	22	22	100%
Appuyer les producteurs à intensifier la production de maïs	500 tonnes de semences améliorées pour 20 000 ha de culture de maïs sous itinéraire technique intensif	10	500	216	43%
Mettre en place un système de régulation des flux (importation-exportation) de maïs grains	150 000 tonnes de maïs grain disponible en fin 2019	Non défini	150 000	76 422	51%

Développer la filière bovine

Objectif: la filière bovine à viande est sécurisée et améliorée pour permettre un développement soutenu répondant aux exigences et normes des marchés locaux et internationaux

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	RÉALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Assurer la traçabilité des bovins pour améliorer graduellement le suivi et l'assainissement de toute la filière	Un système de traçabilité électronique des bovidés mis en place pour 500 000 têtes de zébus	0	500 000	2 414	0,48%
Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé	2 fermes pilotes d'élevage de bovins à viande mises en place	0	2	3	150%
	2 centres de services d'appui au développement de la production bovine accessibles	0	2	7	350%
Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les opérateurs Privés et les petits et moyens éleveurs	1 modèle d'élevage contractuel établi	0	1	4	400%
Améliorer les pâturages et les embouches pour les zébus	1 000 ha de zones de pâturages améliorées	0	1 000	1 500	150%
Augmenter le nombre d'Aires d'abattage et d'Abattoirs aux normes	10 Aires d'abattage et Abattoirs aux normes opérationnels	0	10	4	40%

Développer les filières d'élevage à cycles courts

Objectif: les filières d'élevage à cycle court sont professionnalisées pour répondre aux exigences des marchés locaux (poulet et porcs)

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Mettre à disposition des éleveurs des poussins et porcelets de races performantes et une alimentation animale aux normes	20 000 000 poussins de races performantes disponibles par année	En attente du recensement général agricole (RGA 3)	20 000 000	33 195 500	166%
	100 000 porcelets de races performantes disponibles par année	En attente du recensement général agricole (RGA 3)	100 000	2 212 porcelets de races performantes disponibles (géniteurs qui permettront de procréer plus de 100 000 porcelets)	2%
	75 000 tonnes additionnelles d'alimentation animale aux normes disponibles par année	0	75 000	102 414	136%
Appuyer et inciter le Secteur Privé à créer des fermes-modèles et des fermes franchisées d'élevage à Cycle court	100 fermes-modèles mises en place et opérationnelles en partenariat avec le secteur privé et/ou les groupements d'éleveurs	0	100	280	280%
Faciliter l'accès aux équipements pour la transformation locale des produits d'élevage	20 unités de transformation locale de produits d'élevage mises en place	0	20	3	15%

Améliorer la gouvernance de la pêche

Objectif: une gouvernance de la pêche plus transparente et une hausse de 10 % sur les redevances et recettes de l'Etat

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Finaliser un nouvel Accord de pêche thonière avec une augmentation du taux de retour de pêche d'au moins 4%	Un (01) Accord de pêche thonière finalisée	0,5	1	1	100%
Améliorer la surveillance des pêches	3 nouvelles brigades de surveillance en bateau rapide équipées	1	3	1	33%
Rendre transparente la délivrance des permis et licences de pêche basée sur les potentialités des ressources ciblées	Liste des navires, des mareyeurs, des collecteurs autorisés par District affichée	0	1	1	100%
Doter les petits pêcheurs en équipements aux normes et standards de sécurité	5 000 pêcheurs dotés d'équipements	0	5 000	1 736	35%
Renforcer la technologie et les équipements pour le traitement local des produits halieutiques et leur transfert vers les marchés	10 unités de traitement local de produits halieutiques mises en place	0	10	9	90%

Promouvoir l'aquaculture

Objectif: l'aquaculture est promue pour diversifier les sources de revenu des pêcheurs et appuyer une production aquacole orientée vers les marchés

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	BASELINE	VALEURS CIBLES	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Appuyer le développement de la pisciculture et de la rizipisciculture	300 000 alevins distribués (campagne 2019)	Non défini	300 000	1 539 486	513%
Appuyer le développement de l'algoculture marine	10 Unités villageoises pilotes de production pilote d'algues marines renforcées	Non défini	10	8	80%



Algue marine



Rizipisciculture



Alevin

TAUX DE REALISATION MOYEN DU CONTRAT PROGRAMME DU MAEP

146 %